

Zeitschrift: Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association des amis de Jean-Jacques Rousseau

Band: - (1973)

Heft: 18

Buchbesprechung: Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau, édition critique établie et annotée par R.A. Leigh

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(disparue) mon cher et respectable citoyen. La première page m'a fait frémir. Vous m'y dites des choses bien dures. Si c'étoient des vérités, je me poignarderois tout à l'heure, d'horreur pour moi même ». [...]

Après avoir attendu un mois et demi environ, Rousseau reprend la plume mais ne cède pas. Si cette réponse ne satisfait que médiocrement Deleyre elle ne satisfait pas davantage les lecteurs lointains que nous sommes. L'argumentation de Rousseau est assez faible et spéciuse. Cependant le pauvre amoureux a le cœur bon et généreux et il continuera d'aimer et d'admirer l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*.

C.R.

Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau, édition critique établie et annotée par R.A. Leigh, Genève, Institut et Musée Voltaire 1971, (tomes XIII - XIV, septembre - décembre 1762).

Ce n'est pas une page ou une demi-page qu'il faudrait pour donner une idée de l'intérêt de ces deux nouveaux tomes de la Correspondance. Les Neuchâtelois, en particulier, apprendraient beaucoup de choses sur leur pays et sur ses habitants, mais aussi ils verraient se dessiner le portrait de R. avec un relief et une vie extraordinaires. Il n'est presque pas de jour en ces mois de septembre à décembre sans qu'il n'y ait une ou plusieurs lettres écrites ou reçues par J.-J., ne soient échangées entre deux amis. Des pages entières seraient nécessaires car on aimerait citer une phrase, une réflexion, des passages importants pour la pensée ou le caractère de J.-J., ou même des lettres entières, peu connues, telle la lettre de Frédéric II à Mylord Maréchal du 28 septembre au sujet de Rousseau dont il parle sur un ton à la fois plaisant et bienveillant. Il termine par une anecdote sur J.-J. prouvant son parfait désintéressement. « Ainsi, conclut le roi, je juge que votre sauvage a les mœurs aussi pures que l'esprit inconséquent ». Ecrivant à Hume après avoir décrit le caractère de son hôte, Mylord Maréchal déclare « éprouver un grand plaisir à converser avec cet honnête sauvage ». Les lettres de J. Bondeli à ses amis et en particulier à Suzanne Curchod sont pleines de détails plus ou moins grossis et embellis sur les faits et gestes de l'écrivain pour lequel elle nourrit une grande admiration. Nous ne résistons pas à l'envie de publier intégralement une lettre d'une anonyme, (M^{lle} Fels, se demande M. Leigh), à Julie Bondeli du 10 octobre.

[...] Mylord Maréchal fit l'autre jour inviter à dîner M^r Sturler de Berthou et M^{me}. En entrant dans la chambre de M^{lle} Emetée celle-ci dit à M^{me} St[urler], Il est arrivé un home de mon pays, au moins est-il habillé en Armenien, vous dînerés avec lui, devinés qui c'est. M^{me} St. ne devina point, et M^{lle} E[metée] lui dit, que c'était R. Dans le même moment il entra. Si M^{me} St. n'avait été prévenue, elle aurait fait une exclamation en le reconnaissant. Je crois vous avoir dit qu'elle lui avait parlé pendant une demi-heure le jour qu'il est venu à C[olombier] pour remercier Mylord de sa protection. Elle lui trouva alors la figure des plus communes, la phisionomie triviale quoi-qu'avec un beau teint et de très beaux yeux noirs presque foudroyants, et le ton sérieux et timide. La dernière fois ce fut tout autre chose. La Robe dona des grâces à sa figure, Le Turban à sa phisionomie, ses yeux faisaient le double d'effet. C'est St. Preux, c'est sûrement St. Preux lui-même dit-elle. A Table il parla des fabriques d'Indiennes de la Comté et des horlogerries des

montagnes, qui laissaient les Terres incultes, on lui repondit que par contre celà aportait de l'argent au païs. A ce mot d'argent Le Diable fut aux marionnettes : Vous aurés de l'or, vous vous roulerés sur l'or et vous creverés tous de faim ! puis il gronda, cria et gesticula d'une étrange façon ; l'inutilité de l'on et la simplicité des mœurs furent ses theses ; dans sa colère il dit de si plaisantes choses sur les mœurs du tems et surtout sur celles des feme, qu'ils rïoient tous comme des foux, tout en convenant qu'il avait raison. M^{me} St. quoique fort contente de lui a cependant etée heurtée par son habillement, elle ne sçait si c'est pour etre singulier en tout, ou par coqueterie, elle penche pour cette derniere opinion, parcequ'il lui sied admirablement bien, il n'en allegua d'autre raisons que la Comodité. J'en suppose une 4^e qu'il ne pouvait dire a des feme, et que moi je ne puis dire à M^{me} St. que de bouche ; je la tiens de Mr. Ts[charner] qui me traite en Philosophe depuis que je lui ai betement demandé de quoi l'Heloïse de R. etait morte. Pour en revenir à lui, je vous souhaite de même qu'aux Z[urichois] le bonheur de l'avoir dans votre voisinage, mais à sa place je resterais dans la Comté aussi long-tems que Mylord y restera, en atendant les hurlemens du fanatisme peuvent cesser ». [...] »

Le philosophe genevois, obligé de quitter les terres bernoises par ordre du gouvernement de la République de Berne, a trouvé un toit et la sécurité à Môtiers, mais il ne pouvait y trouver la tranquillité d'esprit. Il y arrivait en proscrit, l'âme ulcérée par la condamnation de son *Emile* et de son *Contrat social* par plusieurs grands Etats d'Europe et suprême ironie par sa patrie Genève. L'un après l'autre, Paris, Genève, la Hollande, Berne, avaient condamné ces deux ouvrages comme dangereux et pernicieux. Ses anciens amis les encyclopédistes, Voltaire en tête, le poursuivaient de leur haine. Il est accablé de lettres de toute sorte de gens, à propos de ses ouvrages, et se croit entouré d'espions. Et c'est au milieu de tous ces tracas, qu'il prend une décision qui sera la source de plus grands ennuis. Rêvant de gagner l'affection de la population au milieu de laquelle il va vivre, et de jouer le rôle d'un bon patriarche, exemple de vertu, il commet l'insigne maladresse de demander son admission dans l'Eglise et d'être autorisé à prendre la sainte-cène. Cette démarche inquiète le clergé genevois et jette dans l'embarras ses compatriotes qui ont pris son parti. Ces fidèles protestants se demandent ce que croit Rousseau en définitive. Plusieurs lui font part de leur perplexité, mais ils ne tardent pas à se rassurer à la lecture de la lettre de Jean-Jacques au pasteur de Montmollin et avec un optimisme admirable espèrent le retour de l'auteur d'*Emile* dans sa patrie. Nombre de lecteurs sont tout aussi déconcertés par la conduite de l'auteur genevois et certains le blâment sévèrement l'accusant d'ajouter un paradoxe de plus à tous les autres.

Porte-parole du clergé genevois, le pasteur Jean Sarasin l'aîné, demande sur un ton extrêmement feutré des explications à son cher frère de Môtiers le pasteur de Montmollin.

Cédant à sa manie de se singulariser, Rousseau a adopté pour vêtement le costume arménien. Tout d'abord, il ne le porte ni quand il se rend chez Mylord Maréchal ni quand il assiste au culte. Mais on apprend par sa lettre du 23 novembre à M^{me} Boy de la Tour sa décision de le porter partout. C'est pourquoi il tient à donner à son vêtement de la décence et même de la noblesse.

Dégoûté de ses insuccès d'écrivain, il échange parfois la plume contre le fuseau et confectionne des lacets. Mais prenons bien garde que c'est une autre façon de répandre une de ses idées chères, développées dans l'*Emile*.

Il offrira un lacet fait de sa main aux seules jeunes mariées qui s'engageront à nourrir leur premier enfant du lait maternel. On apprendra plus tard qu'il s'est mis à faire de la tapisserie. « Mais il est constraint, écrit-il le 11 octobre à M^{me} de Luze, de modérer là-dessus [son] zèle, attendu que l'une et l'autre occupation fatigue [sic] un peu [sa] poitrine, et que c'est un délassement dont il faut être sobre après avoir été longtemps courbé sur des papiers. Car, Madame, ainsi le veut ma destinée, il faut passer douze heures de la journée pour répondre à tous les désœuvrés de la terre qui ne sachant que faire de leur tems, viennent usurper le mien. »

On voit par cette lettre que notre auteur s'est fait des amis dans notre pays ; il a fait la connaissance de la famille du trésorier général Ch. G. d'Ivernois et en premier lieu du pasteur de la paroisse avec lequel il entretient de bons rapports. En Mylord Mareschal, le gouverneur de Neuchâtel, il a trouvé un protecteur et un ami. Il ne manque pas de visiteurs. Ils viennent passer une heure, une journée ou plusieurs jours. Les pasteurs Roustan et Mouchon accompagnés de Beauchâteau ne restent pas moins de huit jours à Môtiers et sont reçus à la table du pasteur Montmollin, les deux premiers l'ont même remplacé pour son culte. Ils sont bientôt suivis par De Luc très attaché à Rousseau ; il se dépensera en démarches de toute sorte pour défendre sa cause. A part ces Genevois il aura la visite des Zurichois, Hess, Usteri, du Bernois Kirchberger et échangera quelques lettres avec Julie Bondeli, philosophe et mathématicienne célèbre. Il la tient en haute estime et loue son jugement au point de la prier instamment de lui communiquer sa lettre sur la *Nouvelle Héloïse*.

Au milieu de cette vie agitée, voici que s'annonce une nouvelle inquiétante, la publication par l'archevêque de Beaumont, de son mandement dans lequel il réfute les thèses de Rousseau contenues dans *l'Emile*. Il faut reprendre la plume et c'est à quoi il s'emploie aussitôt en gardant le plus grand secret. Seul son ami Moulou qui lui a promis d'écrire son apologie en sera informé.

Le 26 décembre, Rousseau annonce à son éditeur Marc-Michel Rey à Amsterdam, l'envoi à huitaine du manuscrit de sa Lettre à l'Archevêque de Beaumont et lui fait toute sorte de recommandations, il lui demande derechef la correction la plus attentive, « vu surtout que le tout est extrêmement entremêlé de citations tantôt en[tre] guillemets et tantôt en Italique, et que le moindre qui-pro-quo feroit un galimathias indéchiffrable ; ce n'est pas ici une affaire de littérature, c'est de mon honneur c'est de ma Sureté qu'il S'agit ainsi je m'attends de vôtre part à tous les Soins de l'amitié pour qu'il n'y reste pas une faute ; il est bien triste que je ne puisse pas voir les épreuves de celui de mes ouvrages qui m'importe le plus. » Plus loin, il lui recommande de donner tous ses soins à un écrit que pourrait lui confier son « ami intime Moulou ». Il convient de remarquer l'emploi de ce qualificatif accolé au terme d'ami. Je ne connais personne parmi les connaissances de Jean-Jacques qui ait eu cet honneur exceptionnel.

Une grande partie du mois de novembre est dominée par la perspective des élections à Genève fixées au 18 pour le renouvellement du mandat de Jean - Robert Tronchin comme procureur général, responsable de la condamnation de *l'Emile* et du *Contrat social*. Les partisans de Rousseau déplient une grande activité pour empêcher la réélection de Tronchin ; leurs efforts aboutirent à un échec. Cette première bataille est perdue et l'espoir de voir rentrer l'auteur *d'Emile* dans sa patrie devient toujours plus vain.

C.R.